

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 06 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 novembre 2023

ASSAINISSEMENT - CONVENTION DE RÉCUPÉRATION DES EAUX D'EXTINCTION EN CAS D'INCENDIE DANS LES BASSINS ÉTANCHES DE LA ZONE D'ACTIVITÉ « LES PIERRAILLEUSES » SITUÉS SUR LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT ENTRE LA CAN ET L'ENTREPRISE POUJOULAT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Johann SPITZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Alain CHAUFFIER à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE à Sonia LUSSIEZ, Lucien-Jean LAHOUSSE à Gérard LEFEVRE, Bastien MARCHIVE à Florence VILLES, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Mélina TACHE à Jeanine BARBOTIN, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Alain LIAIGRE, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

ASSAINISSEMENT - CONVENTION DE RÉCUPÉRATION DES EAUX D'EXTINCTION EN CAS D'INCENDIE DANS LES BASSINS ÉTANCHES DE LA ZONE D'ACTIVITÉ « LES PIERRAILLEUSES » SITUÉS SUR LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT ENTRE LA CAN ET L'ENTREPRISE POUJOLAT

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Les bassins de stockage de la ZA « Les Pierrailleuses » situés sur la commune de Granzay-Gript ont été réalisés par la Communauté de Communes de Plaine de Courance. Depuis sa fusion avec la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) en 2014, c'est le service Assainissement qui en est le Maître d'ouvrage. L'entreprise POUJOLAT possède « in situ » une capacité de réserve des eaux polluées en cas d'accident ou d'incendie de 3 266 m³. Afin de préserver le réseau d'eaux pluviales, il est prévu qu'en plus de ce confinement interne, il soit possible d'utiliser si nécessaire la capacité de 1 400 m³ présente à l'extérieur du site et appartenant à la CAN.

La convention annexée à la présente délibération a pour objet de définir les relations entre la CAN et l'entreprise POUJOLAT, relatives au déversement des eaux d'extinction dans les bassins étanches de la ZA « Les Pierrailleuses » situés à Granzay-Gript en cas d'incendie sur le site de l'entreprise POUJOLAT. Elle précise les procédures techniques à mettre en œuvre ainsi que les obligations financières des parties.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte la convention annexée à la présente délibération ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Elmano MARTINS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué